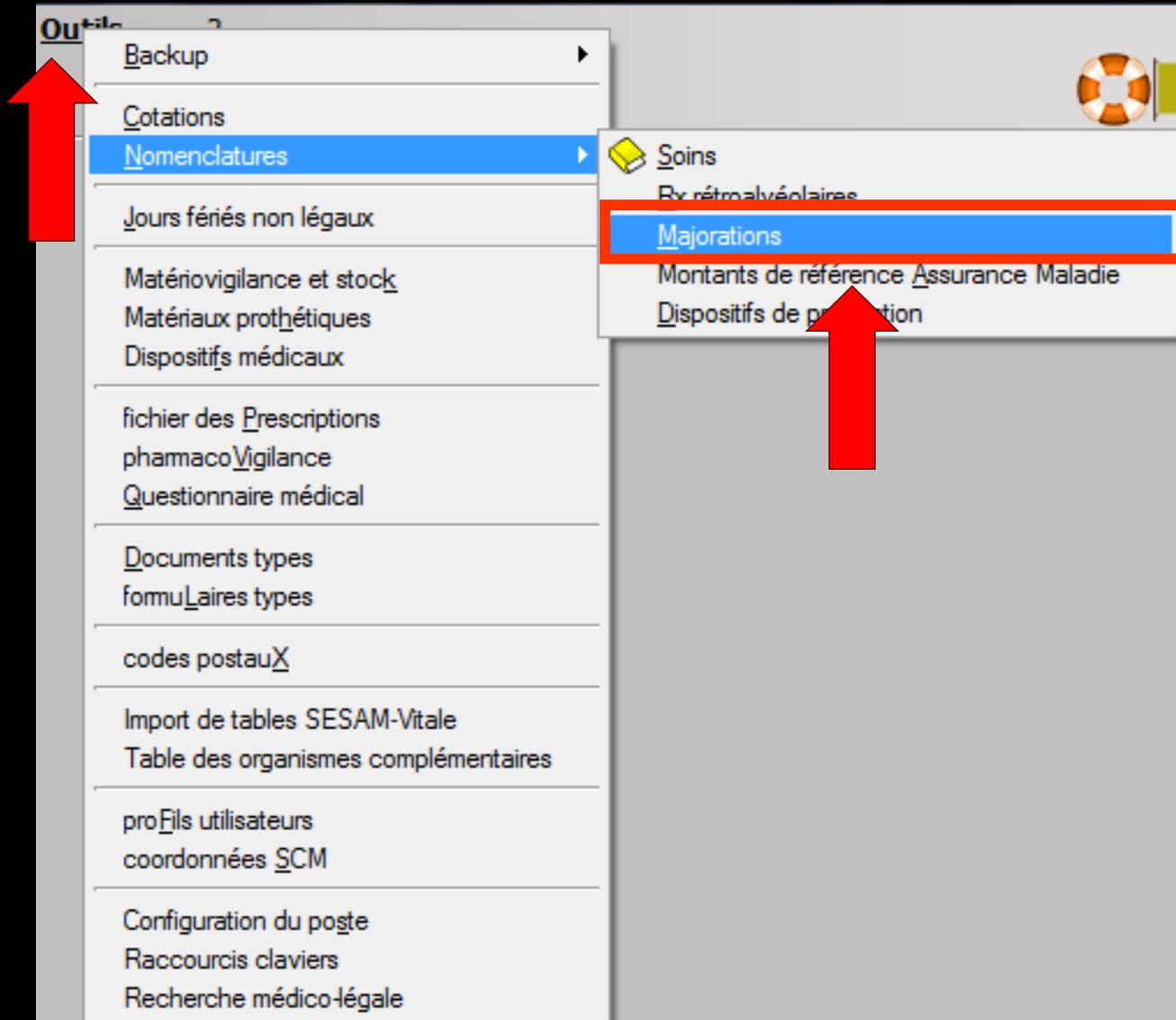
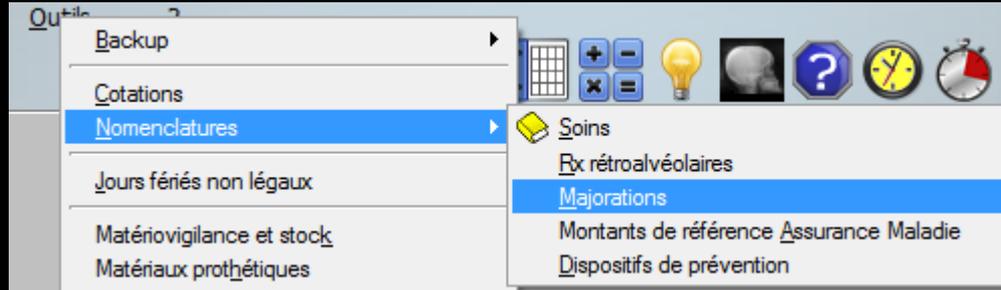


# Les nomenclatures



# La nomenclature des indemnités forfaitaires de garde



⇒ Permet de mémoriser la valeur des indemnités forfaitaires de garde de dimanches et jours fériés ou de nuit

A screenshot of a dialog box titled 'Valeur des majorations NGAP'. It contains two input fields: 'Majorations de dimanche et jours fériés' with the value '19,06' and 'Majorations de nuit' with the value '25,15'. At the bottom, there are 'Ok' and 'Annuler' buttons.

Majorations	Valeur
Majorations de dimanche et jours fériés	19,06
Majorations de nuit	25,15

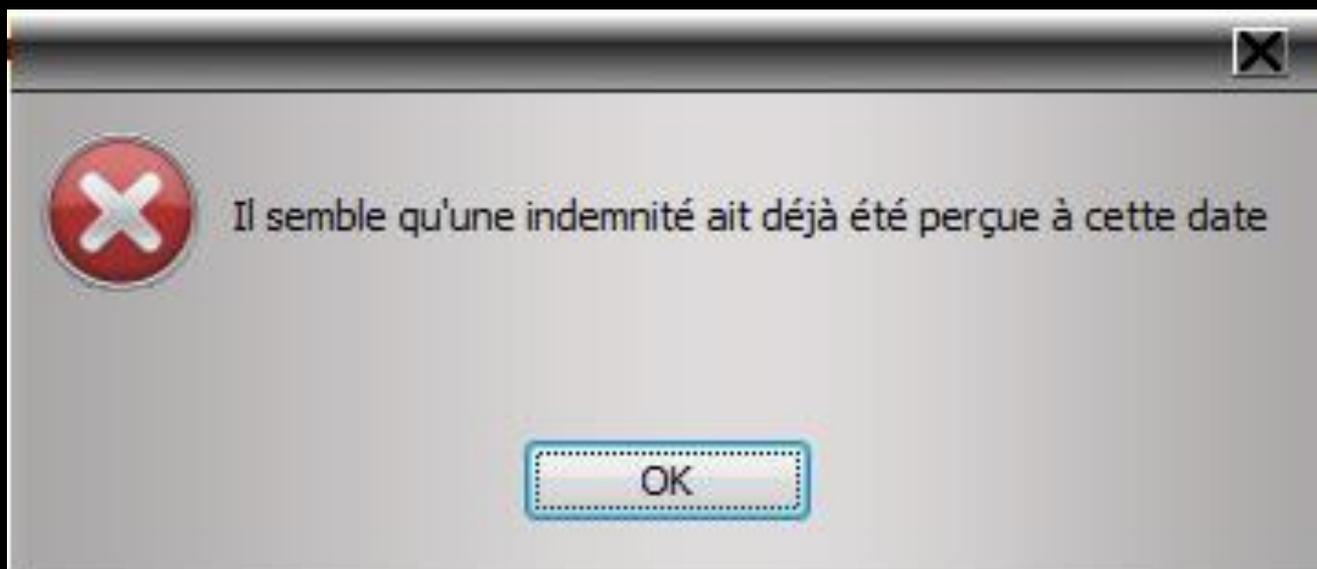


- ⇒ On enregistre l'acte avec l'indemnité dimanche (férié) ou nuit
- ⇒ Passage automatique de la tarification de l'acte avec la majoration
  
- ⇒ Si vous utilisez les assistants pour rentrer les actes
- ⇒ Passage automatique de la tarification de l'acte avec la majoration

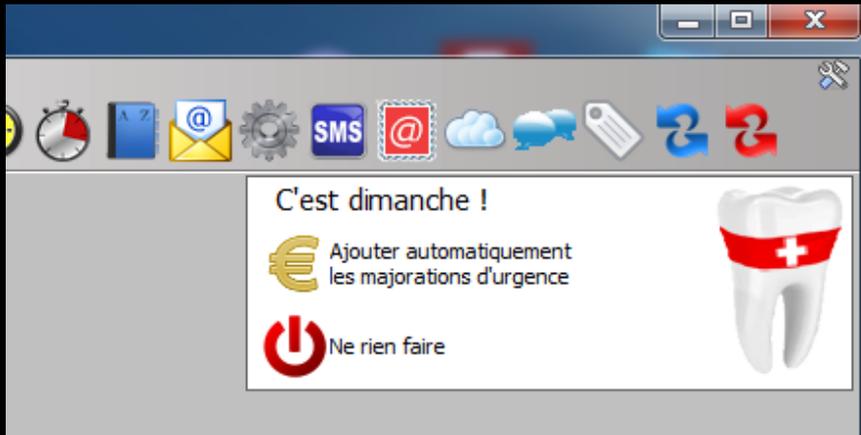
⇒ L'indemnité ne peut porter que sur un seul acte

⇒ Si un second acte est réalisé et que l'on remet l'indemnité

⇒ Message d'erreur



# À l'ouverture du logiciel



⇒ Présence d'un post-it vous rappelant que c'est dimanche ou un jour férié

# 2 possibilités



⇒ Appliquer les majorations

⇒ Ne pas appliquer les majorations

⇒ Pourquoi ce n'est pas automatique ?

⇒ Parce que si on ouvre un jour férié pour faire une extraction et que ce n'est pas une urgence, on n'a pas de supplément